



Appel à projets thématiques 2019

Centre des politiques de la Terre

Les effets grandissants des activités anthropiques et ce que les scientifiques ont appelé la « grande accélération » posent de nouveaux problèmes de cohabitation des humains et de leurs territoires. La croissance démographique, le changement climatique, les bouleversements des grands cycles biogéochimiques sont autant de nouvelles conditions de vie qui nous obligent à repenser notre relation à la Terre. Elles nous obligent aussi à concevoir de manière nouvelle l'interdisciplinarité entre les sciences et toutes les formes de savoir. Le Centre des Politiques de la Terre (CPT) s'est donné pour objectif de répondre aux enjeux scientifiques et politiques soulevés par ces diagnostics sur l'état de la planète.

Fort de la collaboration étroite entre l'Université de Paris (les facultés et l'IPGP) et Sciences Po, le Centre des Politiques de la Terre a pour ambition de faire émerger une communauté de recherche travaillant non plus sur l'étude de la nature ou des sociétés, mais sur leur exploration conjointe. Pour engager ces travaux de recherches, 4 chantiers ont été définis pendant le séminaire résidentiel du Centre organisé sur le Campus CNRS de Gif-sur-Yvette les 17 et 18 juin 2019, à partir des axes structurants des activités du CPT. Ces chantiers doivent être le creuset de projets de recherche à déposer pour financement dans le cadre du présent appel.

Les chantiers identifiés :

1. Données : vie des données, de la collecte à l'anticipation

Ce chantier vise à traiter de la question des données, de leur production à leur utilisation (ou leur non-utilisation), de leur interprétation, de leur accumulation, de la transformation de l'information et de sa scénarisation, i.e. la production de récits. Il inclut la question de l'anticipation (quelles données pour anticiper quelles crises, lentes ou subites), la mesure de la crise (comment définir ses contours, construire des indicateurs et les choisir en fonction de leurs conséquences sur la définition, puis la gestion des crises) et, enfin, la question de la traduction et des différents usages (de la scénarisation aux notions de données chaudes, froides, mortes).

2. Métamorphoses urbaines : flux, acteurs, dispositifs

Ce chantier se donne pour objet d'analyser et comprendre les métamorphoses urbaines à partir de trois entrées : la circulation des flux de matières en ville, les stratégies d'acteurs autour de la production, l'analyse et l'interprétation de données, et enfin, les dispositifs mis en place (mesure, évaluation, réglementation, contestation, rentabilité, etc.) pour mettre en œuvre une action collective. Il inclut la question des inégalités socio-environnementales, et leur traitement complexe, la méthanisation, la décision publique. Les propositions tenant compte du temps long seront particulièrement bienvenues.

3. Pratiques culturelles (re)naissantes : cohabitation des vivants, biomasse des territoires et

féralités

Ce chantier se donne pour objet l'analyse des conséquences de la sélection et de l'exclusion des espèces animales et végétales dans les nouvelles pratiques agricoles, paysagères, de transformation de biomasse et d'élevage. Dans une optique de réponse à la catastrophe écologique, les propositions concernant les nouveaux enchevêtrements inter-espèces seront les bienvenues, ce qui voudra dire suivre les parcours et les entrecroisements des vivants, les interactions, les cohabitations, les territoires respectifs, et identifier les traces de nouvelles formes de co-évolution et d'interactions. Trois pistes (non exclusives) pourront être explorées : les sols comme médiateurs de la relation sociétés-natures ; la transformation de la biomasse et les pratiques agricoles « naturelles » signes de processus de recomposition des pratiques agricoles et de relations inter-espèces ; la *féralité* entendue comme la transformation d'une entité sous contrôle humain en une entité sauvage.

4. Sciences et citoyennetés : de l'expertise à la recherche-crédation dans les territoires

Ce chantier vise à faciliter la production de nouvelles connaissances en portant un regard pluridisciplinaire, entre sciences humaines et sociales et sciences naturelles, et de contribuer à répondre à un enjeu démocratique et politique majeur, faire émerger et promouvoir de nouvelles pratiques collaboratives et de dialogue entre chercheur.e.s et différents acteurs sociaux et politiques : citoyen.ne.s, secteur associatif et privé, expert.e.s, artistes, etc.

Quels types de projets sont attendus ?

Les projets « fonds d'amorçage » : il s'agit de soutenir la préparation de demandes de financement auprès d'agences de recherche (ERC, ANR, Fondations...) pour des projets innovants et ambitieux. Ces propositions de fonds d'amorçage ne peuvent excéder une période d'un an et ne peuvent dépasser un budget total de 10 000 euros.

Les projets de recherche : il s'agit de soutenir des opérations de recherche spécifiques et nouvelles. Ces propositions peuvent porter sur une période d'au plus deux ans et ne peuvent dépasser un budget total de 30 000 euros.

Conditions d'éligibilité des projets

- Seuls les membres statutaires (chercheur.e.s, enseignants-chercheur.e.s statutaires pendant la durée du projet) des équipes de l'UP (incluant l'IPGP), ou de Sciences Po peuvent être porteurs principaux de projet éventuellement en association à des chercheur.e.s externes à l'UP ou Sciences Po ; en outre, les projets doivent inclure des chercheurs des SHS et des sciences naturelles, et valoriser une dimension clairement interdisciplinaire ;
- Les propositions déposées étant destinées à recevoir des fonds permettant le démarrage ou la réalisation d'une recherche nouvelle et originale, elles ne pourront pas porter sur des projets déjà financés ;
- Les porteurs de projet doivent utiliser la fiche proposée et envoyer un CV d'au plus trois pages par personne ;
- La proposition complète ne doit pas excéder 7 pages, bibliographie et annexes comprises.
- Seuls les projets reçus avant la date de clôture indiquée dans l'appel seront pris en considération afin de permettre le bon déroulement des évaluations ;
- Tous les projets doivent être adressés avec le mot clef « Projet CPT » dans l'objet à nathali.blanc@wanadoo.fr même si d'autres personnes membres du bureau peuvent être en copie du mail.

Modalités d'attribution

Les projets font l'objet d'une évaluation scientifique externe. Les fonds délivrés seront confiés à la gestion de l'unité du porteur principal du projet retenu. Les porteurs des propositions retenues doivent obligatoirement remettre un rapport d'activité intermédiaire et un rapport d'activité final à l'issue de leur financement. Ils s'engagent à participer aux activités du CPT pendant la durée du financement.

Calendrier

- Juillet 2019 : publication de l'appel à propositions 2019
- 30 septembre 2019 : date limite d'envoi des propositions
- 31 octobre 2019 : collecte des évaluations externes par le bureau du CPT
- 15 novembre 2019 : notification des décisions et des ressources accordées

Liste des membres du bureau

Université de Paris

- Nathalie Blanc Directrice et François Bouteau
- Maud Devès et Jérôme Gaillardet
- Soraya Boudia et Anneliese Depoux

Sciences Po

- Jean Chiche et Charlotte Halpern

Ce conseil sera présidé par la directrice du CPT : Nathalie Blanc, Directrice de recherche au CNRS, nathali.blanc@wanadoo.fr